



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.
Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Île, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.

Blaquière

GAZETTE DE LIÈGE.

EXTERIEUR.

COLOMBIE.

Bogota, le 29 août. — La gazette de Colombie (Journal Officiel qui se publie à Bogota) du 29 août s'exprime en ces termes, au sujet des nouvelles d'une expédition espagnole contre la Colombie et les autres colonies indépendantes et de la levée de 36,000 hommes décrétée à Madrid.

A six ou huit jours d'intervalle, dit la gazette, le roi Ferdinand et la république de Colombie ont décrété une augmentation de leurs armées respectives; l'un pour faire la guerre à l'indépendance, l'autre pour la soutenir contre ses ennemis. A Madrid on a décrété une levée de 36,000 hommes pour être employée en partie dans la Péninsule, en partie contre le Mexique, le Pérou et la Colombie; à Bogota on a décrété une levée de 50000 hommes par delà les forces existantes, pour défendre la Colombie et le Pérou. Pendant qu'un emprunt était négocié à Madrid, celui de la Colombie était contracté. Tandis que l'Espagne songeait à implorer des vaisseaux auxiliaires, nous possédions déjà un nombre suffisant pour garantir nos côtes. Nos magasins se sont remplis et se remplissent encore d'armes, de munitions, d'artillerie et de tout ce que réclament les besoins de la guerre, et jamais nous n'aurons à craindre que le produit de notre emprunt s'épuise dans les dépenses d'une cour nombreuse, ni dans la solde des forces étrangères.

Dans tout ce que nous disons, notre dessein n'est pas d'effrayer les espagnols ou de les détourner de mettre le pied sur notre territoire, mais de montrer aux pays qui nous ont fait la justice de nous croire une nation organisée, ayant le pouvoir et l'inébranlable volonté de maintenir son indépendance et ses lois, qu'ils ne se sont pas trompés dans leur jugement. Si en écrivant ces lignes nous avions pour objet d'intimider la nouvelle expédition, nous nous bornerions à lui rappeler les champs de Margarita, les eaux de l'Orénoque, les plaines de Sanfelis et de Calaboso, les montagnes de Boyoca et de Piochinca. Le tems apprendra si les Colombiens sont capables de faire tête à autant d'expéditions qu'il sera au pouvoir de la mère patrie de leur envoyer. Que l'expédition qu'on nous annonce se réalise, et elle aura le sort de celle de Morillo, mais bien plus promptement encore; car pour nous sont l'expérience, les ressources et l'opinion générale, qui nous donneront les moyens de prouver en peu de tems au monde, et surtout à l'Espagne dégradée, que la Colombie sait comment un peuple défend son indépendance et sa liberté.

ESPAGNE.

Madrid, le 27 octobre. — Il n'y a rien encore de décidé sur le sort des généraux La Crux et Capapé; en attendant, nos prisons ne désemplissent point, et dans ce moment même on parle de l'arrestation, au Prado, d'une dizaine de personnes soupçonnées d'avoir projeté un grand coup.

Le brick anglais le *Globe*, capitaine Pender, est arrivé à Gibraltar le 8 octobre; après une navigation de 108 jours; il a apporté des nouvelles confirmatives de celles que Lima et Callao sont toujours au pouvoir des royalistes. Bolivar avait reçu un renfort de 3,000 vieux soldats, et marchait à la rencontre de ses ennemis.

Les lettres de l'intérieur continuent de peindre l'état de l'Espagne sous les couleurs les plus lugubres. Les emprisonnements et les exécutions se font avec plus de fureur que jamais sur tous les points, et particulièrement en Galice.

Un grand nombre de familles de la Corogne se disposent à suivre le 37^e régiment en garnison dans cette ville, qui va, dit-on, rentrer en France, afin de ne pas être victimes du plus horrible fanatisme dont l'histoire ait fait mention. Des personnes bien instruites disent qu'en moins de cent jours on a exécuté plus de trois mille personnes dans la Péninsule. (*L'ind. de Bord.*)

On écrit de Barcelone, le 29 octobre: «Plusieurs bâtimens algériens ont établi leur croisière entre les îles Baléares et les côtes de Catalogne, de Valence et de Murcie. Par suite de cet événement, auquel on semblait s'attendre, toute expédition de commerce par mer est suspendue, à l'exception de celles de petit cabotage, que l'on n'entreprend toutefois qu'avec crainte.

La fameuse actrice italienne, M^{lle}. Schiaroni, s'est poignardée avant-hier, au moment où le spectacle allait commencer.

ANGLETERRE.

Londres, le 5 novembre. — Les autorités royalistes du Pérou commencent à manquer d'argent. Rodil a levé une contribution de 60,000 dollars, sur les principaux particuliers, espagnols ou

péruviens, qui se trouvent à Lima, mais non sur ceux des autres nations. On dit que deux officiers espagnols embarqués sur un vaisseau qui a fait voile le 12, portent des dépêches importantes du vice-roi au gouvernement espagnol. Il est probable que les espagnols ne mettront pas leurs troupes en mouvement avant l'arrivée de l'*Asia*, ou de quelque nouvelle décisive de ce vaisseau qu'on croit perdu; on n'en a aucune non plus de l'*Achille* qui l'accompagne.

Une corvette française, disent des lettres de Lima, ayant capturé un vaisseau sous pavillon espagnol, les autorités royalistes du Pérou ont trouvé convenable de saisir et de confisquer tout ce qui peut appartenir aux français dans ce pays.

Il y a eu hier une assemblée très nombreuse du comité grec pour recevoir de M. Blaquière une communication relative à son dernier séjour en Grèce. Après la lecture d'une lettre adressée par M. Blaquière au secrétaire du comité, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: *Que le comité est instruit du zèle et de l'activité que M. Blaquière a déployés dans la cause des Grecs depuis son départ d'Angleterre, et qu'il lui offre le témoignage de son admiration pour le généreux dévouement avec lequel il s'est rendu personnellement responsable des secours pécuniaires qu'il s'était chargé de transmettre au gouvernement grec au moment d'une crise aussi difficile que périlleuse.*

On projette maintenant de construire un chemin-ornière en fer, de Birmingham à Liverpool; ce sera une entreprise véritablement gigantesque. La route aura 75 pieds de largeur, et 90 à 95 mille (anglais) de longueur; les frais sont évalués à un million, ce qu'on croit insuffisant, vu l'indemnité qu'il faudra payer aux propriétaires de terres traversées par le chemin.

FRANCE.

Paris, le 7 novembre. — Le roi, accompagné de son auguste fils et de plusieurs grands-officiers de la couronne, a visité hier l'Hôtel-Dieu. Après avoir inspecté toutes les salles, S. M. s'est rendu dans les diverses usines nécessaires à l'exploitation de ce bel établissement. Arrivé aux usines, le roi a goûté le bouillon, et examiné la nourriture des malades. On a recueilli de la bouche du monarque de ces mots heureux qui peignent l'élevation de son âme. Lorsqu'arrivé au bout de la salle Saint-Bernard, S. M. a découvert le magnifique spectacle que présente la Seine et les édifices élevés sur ses deux rives, et qu'à l'extrémité du tableau, elle a aperçu le palais des Tuileries: *Il est bon, a dit S. M., que du palais des rois on puisse découvrir la maison des pauvres.* C'est un mot d'Henri IV. Le roi avait dit encore en entrant: *Je viens ici comme homme et comme roi.* En sortant de ce lieu de douleurs, S. M. a adressé aux nombreuses personnes qui se pressaient autour d'elle ce qui suit: *Je suis satisfait de ma visite. Continuez à faire le bien; c'est le plus sûr moyen de me plaire. J'annonce au conseil que j'ai fondé trois lits aux incurables, et dont j'ai fait les fonds; ces lits sont destinés à trois veuves de militaires invalides.*

M. le Dauphin ayant été informé, par M. le préfet de l'Avoyron, qu'un violent incendie avait consumé six maisons à Belvèsé et réduit plusieurs familles à une extrême misère, S. A. R., que le malheur n'a jamais implorée en vain, a daigné envoyer une somme de 600 francs pour être distribuée aux victimes de cet événement.

La société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire a tenu son assemblée annuelle le 13 octobre dernier, sous la présidence de M. le duc de la Vauguyon. M. Degérando, secrétaire-général, a rendu compte des travaux du conseil d'administration pendant l'année 1823. Il paraît que quelques nouvelles écoles se sont formées dans les villes et même dans les campagnes. Cependant, personne n'ignore que l'enseignement mutuel a déperlé comme la plupart des institutions favorables à la civilisation, entre les mains de S. Exc. M. le comte Corbière, qui honore l'enseignement mutuel d'une réprobation toute particulière. Le rapporteur de la société de l'enseignement élémentaire n'a pas cru devoir instruire ses auditeurs des obstacles apportés par l'administration à la propagation des écoles à la Lancaster, et cependant on eût désiré de sa part plus de véracité et moins de prudence.

Le nombre des enfans instruits aux frais de la société en 1823, est de 1,100, la somme dépensée pour leur instruction de 7,700 fr., ce qui porte à 7 fr. l'instruction de chaque enfant. Ce résultat est satisfaisant sans doute pour les personnes qui regardent l'instruction primaire comme un moyen de perfectionnement pour l'intelligence, une garantie pour la moralité des individus, et une source de richesse nationale; mais il a lieu d'effrayer les gens qui pensent ainsi que M. le comte Corbière, que des hommes grossiers et ignorans sont plus faciles à parquer et à conduire que des citoyens qui raisonnent, et qu'après tout, un pays est toujours assez riche lorsqu'il paie exactement le traitement des ministres et de leurs commis.

Le *Journal des Débats* fait aujourd'hui des réflexions très-

fortes sur l'arrestation d'un savant français en Allemagne. En voici quelques uns :

« M. le ministre des affaires étrangères, aussitôt qu'il a été instruit par M. Royer-Collard de l'arrestation de M. Cousin, a fait vivement réclamer auprès de la cour de Berlin sa mise en liberté.

« Mais voici une autre circonstance qui, sans justifier un acte aussi contraire au droit des gens, semblerait en faire refluer le tort principal sur le mauvais esprit de quelque autorité française, ou plutôt sur la faiblesse générale du ministère. Les lettres d'Allemagne s'accordent à dire que c'est sur des notes venues de Paris que la police fédérale germanique, ou la commission de Mayence, a dénoncé M. Cousin à la police prussienne comme un conspirateur dangereux pour toute la fédération germanique; et c'est en s'appuyant sur cette allégation que les autorités prussiennes ont obtenu la permission du gouvernement saxon d'arrêter M. Cousin au milieu d'un royaume censé indépendant de la Prusse.

« Mais d'où seraient parties ces notes qui suivaient si loyalement M. Cousin de Paris aux bords du Rhin, et de Mayence aux rives de l'Elbe ?

« Nous connaissons bien certains bureaux où l'on respire une haine violente contre tout homme qui pense, qui écrit, qui enseigne, et où l'on s'est réjoui de l'arrestation de M. Cousin. Mais il y a loin de la pensée à l'action, surtout à une action aussi hasardée que celle dont il s'agit.

« Donner à un Français un passeport patent, et envoyer sur sa route des insinuations secrètes pour le faire arrêter, servir ainsi ouvertement une politique étrangère contre nos libertés légitimes, et contre la charte royale, ce sont des actes trop hardis pour ces bureaux mêmes, surtout depuis que la presse libre les surveille.

« Il est des voies plus sûres, des voies occultes pour persécuter, pour dénoncer des hommes qu'on veut présenter aux cabinets trompés et circonvenus comme des révolutionnaires et des conspirateurs. »

— La Gazette annonce que le roi vient de donner à M^{me}. la comtesse du Cayla les entrées de la salle du trône.

— Le sieur Fort, accusé de tentative de meurtre dans la maison de S. A. R. M^g. le duc de Bourbon, et dont nous avons parlé dans notre feuille d'hier, a été arrêté hier, à 9 heures du soir, dans un village des environs de Versailles, par les agens de la Préfecture de police, et ramené à Paris où il est maintenant détenu.

Bayonne, le 2 novembre. — Il circule dans cette ville que l'armée française évacue décidément l'Espagne; 22,000 hommes seulement seront laissés dans les places de Cadix, Saint-Sébastien, Barcelone et Figuières. La division de Cadix, forte de 9 à 10 mille hommes, sera sous les ordres immédiats du ministre de la guerre. Le 35^e régiment, qui était à Badajoz, part le 5 du courant pour en faire partie. Les garnisons de St. Sébastien et de Pampelune seront sous les ordres du général-commandant la 11^e division militaire; et celles de Barcelone et de Figuières sous ceux du général-commandant la 10^e.

AFFAIRES DE GRÈCE.

Les derniers numéros des *Chroniques grecques*, que nous venons de recevoir, contiennent plusieurs rapports officiels sur les affaires qui, à la suite de l'invasion de Dervich-pacha dans la Livadie, ont eu lieu entre les Grecs et les Turcs.

Le Rouméli-valessi, commandant en chef de Romélie, Dervich-pacha, avait pénétré, vers la mi-juillet, sur les frontières septentrionales de la Livadie, à la tête d'environ 20 mille hommes. Cette armée était presque entièrement composée d'Albanais.

Le projet de Dervich-pacha était de faire sa jonction avec Omer-Vrioné; après leur jonction, ils devaient combiner leurs opérations avec celles d'Ibrahim-pacha, fils du vice-roi d'Égypte. Les Grecs connaissaient parfaitement le plan de leurs ennemis, par des lettres interceptées. Le 18 un corps de 6000 Albanais fut mis en déroute par les troupes du général grec Saphacas. Le 22, douze mille turcs furent repoussés jusqu'à Nevropolis.

Le 25 juillet, Dervich-pacha, fermement résolu à s'ouvrir un passage sur Salona, s'avança à la tête de toutes ses forces. Les Grecs, considérablement renforcés, occupaient la position d'Amplané. Nos troupes avantageusement placées, défendirent leurs postes avec une rare valeur. Quoique repoussés à plusieurs reprises, les Albanais, de leur côté, soutenus par leur grande supériorité numérique, revenaient toujours à la charge. Dans cet état d'indécision, le commandant souliote Tzavellas, petit-fils de l'immortel Photos-Tzavellas, fit sonner de la trompette, s'élança de ses retranchemens le sabre à la main, avec 200 Souliotes, et se jeta au milieu des rangs ennemis dans lesquels il répandit la terreur et le désordre. Son exemple suivi par les autres troupes, décida l'affaire, et 3,000 Grecs mirent en déroute toute l'armée albanaise, supérieure en nombre, et la poursuivirent pendant le reste de la journée.

La perte des Mahométans monta à plus de 2,000 hommes; sept drapeaux, toute l'artillerie, et toutes les munitions de Dervich-pacha sont au pouvoir des vainqueurs.

ARCHIPEL.

Syra, le 10 septembre. — Les Turcs ont été complètement battus en Etolie et en Acarnanie.

Du 11. Le colonel Fabyier se trouve à Navarin, où il pousse les fortifications. Le capitaine Delon se trouve aussi en Grèce.

Du 10. — On prépare une dizaine de Sacolèves pour servir de brûlots. Camaris est à Napoli; il demande un brûlot au gouvernement, ayant perdu le sien devant Samos. — Du 18. — On dit que sir Adams, gouverneur des îles Ionniennes, et le commandant de Zante se trouvent avec trois frégates dans le port de Napoli de Romélie. On prétend que ces deux personnages prennent avec le gouvernement grec des mesures pour la reprise de Candie, qui sera l'hypothèque de l'emprunt. Les soi-disant politiques supposent que l'Angleterre a des vues sur l'Égypte pour son commerce des Indes. — Du 5 octobre. — On dit que les Grecs sévirent contre les îles qui se soumettront aux Turcs.

Milo, le 8 septembre. — Deux goëlettes grecques se sont emparées de deux navires marchands au service du vice-roi d'Égypte.

Des lettres de Syra portent qu'en Morée tout est tranquille. Colotroni est rentré en grâce et va commander un corps de 10,000 hommes destiné à attaquer Patras. Les musulmans qui bloquaient Athènes se sont retirés à Négrepont, on en ignore le motif; ils ont pris beaucoup d'esclaves et commis de grands désordres dans l'Attique. Dervich-pacha se trouve à Zeïtun à la tête de 20 mille hommes.

Les Hydriotes attendent les musulmans de pied ferme; ils sont bien fortifiés et ont 10,000 hommes sous les armes.

Smyrne, le 26 septembre. Des déserteurs du camp d'Echelle-Neuve,

ont commis quelques excès à Smyrne. Il demandaient de l'argent à des rayas, pour s'indemniser de leurs dépenses à la guerre. Ces violences ont été bientôt réprimées; le pacha a parcouru la ville, et le bon ordre n'a plus été troublé.

Odessa, le 19 octobre. — Des lettres de Constantinople du 12 de ce mois, assurent que la flotte ottomane, avant son retour aux Dardanelles, a perdu, les 3 octobre, près du cap Buru, par l'effet des brûlots grecs, 3 frégates ou corvettes et plusieurs bricks; et qu'en outre, le 7 du même mois, elle a perdu près de Mitylène, 5 frégates ou corvettes, ainsi qu'un grand nombre de petits bâtimens. Il doit aussi y avoir eu antérieurement dans les derniers jours de septembre, des événemens désavantageux pour les turcs, entre Nikaria et Patmos, et qui ont mis le comble à leur découragement. Nous attendons avec impatience des nouvelles certaines à cet égard. (Extrait de la Gazette d'Augsbourg.)

INTERIEUR.

Bruxelles, le 2 novembre. — L'audience que lord Grenville a eue de S. M. le 6 de ce mois était son audience du congé. On a vu hier que S. Exc. est partie pour Paris, où elle va comme ambassadeur auprès de S. M. T. C., et qu'elle serait remplacée en la même qualité à la cour des Pays-Bas par lord Morley.

DEUXIÈME CHAMBRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX. — Séance du 9 novembre.

La séance s'ouvre à midi et demi par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.

L'ordre du jour est la discussion de la loi relative aux exemptions de la milice (ce projet se trouve au n^o 300) et deux autres projets concernant des délimitations de frontières entre les provinces d'Utrecht, de Gueldre et celles du Brabant septentrional et d'Anvers.

Ces deux derniers projets ont été adoptés à l'unanimité et sans discussion. (A demain les détails.)

LIÈGE, LE 10 NOVEMBRE.

On écrit de Stockholm, 22 octobre, que le conseiller de chancellerie, Engestrom, dirigera à l'avenir les affaires de la légation suédoise près de la cour royale des Pays-Bas, en qualité de chargé d'affaires.

— Les Grecs ont fait frapper une médaille en l'honneur de Byron. Elle est, dit un journal anglais, de la plus belle exécution, et présente une ressemblance parfaite des traits du poète guerrier.

(Correspondance particulière.)

Munich, le 31 octobre.

..... L'organisation de l'enseignement vient de subir de grands changemens en Bavière, d'après un arrêté de S. M. du 10 de ce mois. Une école nouvelle sous le nom de Lycée, destinée à l'enseignement de la religion, de la logique, de la philologie, de l'histoire et des mathématiques, vient d'être créée pour servir d'intermédiaire entre le collège et l'université. Désormais nul élève ne sera reçu au collège sans avoir atteint sa 13^{me} année et prouvé par un examen qu'il connaît l'orthographe allemande, l'écriture, la géographie et le calcul comme on les enseigne dans les divisions supérieures des écoles primaires, qu'il sait lire et écrire le grec et surtout qu'il connaît bien son catéchisme.

Le collège est divisé en cinq classes consacrées exclusivement à l'enseignement des humanités; figures, grammaire, syntaxe, poésie et rhétorique. Il y aura pour chaque classe un professeur particulier pour la religion, si le professeur de la classe n'est pas un ecclésiastique. L'enseignement des langues modernes, des arts et de la gymnastique sera confié à des maîtres nommés spécialement pour cela et payés par les élèves qui d'ailleurs ne seront pas obligés de suivre leurs leçons.

On ne recevra pas au-delà de quarante élèves dans chaque classe. La préférence sera accordée aux plus instruits; les autres seront renvoyés à leurs parens: il leur sera toutefois permis de se présenter de nouveau aux concours d'admission des années suivantes....

On se préparera pour entrer au collège dans les écoles rectorales qui seront sous la surveillance du recteur du collège: Le nombre des élèves de chacune de ces écoles n'excédera jamais 40.

An sortir de ces écoles on pourra se présenter au collège et après avoir fini les cinq cours d'humanités on pourra être admis au Lycée où l'on devra rester deux ans avant de pouvoir se présenter à l'université dont le séjour sera de trois ans au moins.

Il est évident que le but de cette nouvelle organisation est à la fois de confier l'enseignement exclusivement au clergé et d'éloigner de l'instruction tous ceux à qui leur naissance ou leur fortune ne permettent pas de accéder à leur éducation un grand nombre d'années et beaucoup d'argent. C'est vouloir concentrer les lumières au sein de l'aristocratie; mais on se trompera; retourner aux vieilles méthodes n'est pas le bon moyen, et si cette organisation s'exécute dans les vues qu'on lui suppose, elle concourra avec la force naturelle des choses à retenir dans l'ignorance et les préjugés la classe qui s'est toujours plu à y rester jusqu'à présent.....

LIVRES NOUVEAUX.

La célèbre mademoiselle Le Normand vient de publier un nouvel ouvrage; il est intitulé: *L'Ange protecteur de la France au tombeau de Louis XVIII*. Comme dans tous ses écrits, la moderne sybille a mis à contribution le passé et l'avenir. Nos lecteurs connaissent le passé; peut-être aimeront-ils à se lancer dans l'avenir avec mademoiselle Le Normand.

« L'aurore du beau jour de la France vient de naître, dit-elle: une nouvelle ère s'ouvre pour les peuples; l'ère de la franchise et de la bonté commencent, et toutes les promesses de Charles X seront accomplies; mais il faudrait un nouveau Sully pour gouverner les finances....

» Et l'âge présent et la postérité se rediront tour à tour que toutes les garanties consacrées par la Charte furent scrupuleusement et fidèlement remplies!

» Et ce serait un crime d'imposer silence à l'opinion publique, et d'étouffer le cri des opprimés!

» Et faudra-t-il, pour que les chances des ministres soient toujours aussi brillantes, que la nation française soit accablée d'impôts pour en faire les frais? La haine publique, avant courreur de la chute, l'inspiration secrète de leur propre conscience, sont des avertissemens assez forts pour les y préparer à l'avance!

» Et Charles X. ne jettera pas un coup-d'oeil sur ces courtisans si bas, si rampans à la cour, si fiers, si arrogans chez eux. De même, il s'écriera: Loin de moi ces juges sévères qui, selon le langage du prophète, reculent devant les fruits de la justice amers comme l'absinthe; il chassera les mauvais ministres, car leur vie passe comme l'ombre.... Les biens qu'ils ont amassés avec tant de peine fondent et s'échappent de leurs mains avares....

» Et on intrigue à la cour, à la ville, à la campagne, au spectacle, à la bourse, dans les salons; les courtisans sont à l'affût des grâces. Charles X. leur dira: « Vous abusâtes de vos places, je vais les distribuer à des Français qui en sont plus dignes que vous! »

A la vérité, toutes les prédictions de mademoiselle Le Normand ne sont pas aussi claires. Nous comprenons très bien par exemple que Charles X veuille faire exécuter la Charte; mais que veut dire ceci :
« La raison diplomatique triomphera sur les indiscretions d'une police ministérielle, et l'homme d'état menacé conjurera l'orage sept fois par le silence. »
(Journal du Commerce.)

Sur les brûlots des Grecs.

Les brûlots grecs sont différents de ceux qui ont été employés jusqu'ici dans la marine.
Ce sont de vieux bâtimens remplis de matières inflammables, telles que poudre, roche à feu pulvérisée répandue dans le bâtiment. Les cordages sont couverts d'étoüpes trempées dans un mélange de roche à feu, de salpêtre, de camphre, d'huile de pétrole, de lin, d'esprit de vin, etc. etc. Des conduits sont établis de l'entrepont à ces cordages, de manière que le feu puisse se communiquer de suite à toutes les parties du grément. Des coulisées sont placées dans l'intérieur du navire, pour porter le feu dans toutes ses parties; et une de ces coulisées, communiquant aux autres, vient aboutir à une des fenêtres du bâtiment, à l'arrière. Un échafaudage est placé près des fenêtres, en dehors; c'est sur ce banc de quart que se place le capitaine pour embraser le brûlot, et son canot, avec l'équipage, est tout prêt à le recevoir aussitôt qu'il y a mis le feu. Le capitaine, qui est toujours choisi parmi les meilleurs matelots, observe, avant le coucher du soleil, le vaisseau qu'il veut brûler, et pendant la nuit il dirige et conduit le brûlot sur l'ennemi. Lorsque la proue est engagée dans les agrès, le feu ayant été mis à tems, le capitaine s'embarque dans son canot et va, avec son équipage, se rallier à un bâtiment qui l'attend. (Pouqueville, histoire de la régénération de la Grèce. T. III)

LE MARI A BONNES FORTUNES

Comédie nouvelle de M. Casimir BONJOUR.

Derville est un homme frivole, spirituel et riche, dont la grande affaire est de courir les bonnes fortunes et de publier ses exploits amoureux. Dès le matin on le voit occupé de sa correspondance galante; il achève un billet à une jeune lady; une comtesse reçoit de lui son congé; il est fatigué de ses grands sentimens,

Quel ennui, juste ciel! c'est presque un mariage.

Au milieu de ces graves occupations, il est interrompu par la visite d'Adèle, sa jeune épouse. Elle vient lui parler d'une affaire importante qui exige leur présence à Paris; il promet de s'y rendre; mais il abandonne ce voyage pour un dernier rendez-vous qu'il veut bien accorder à sa comtesse.

Adèle est une excellente femme, un modèle de douceur et de beauté; mais quoi! elle a le malheur de trop aimer son mari! Aussi a-t-elle dans la fidélité de sa femme une confiance qu'il refuse à toute autre, et cette aveugle confiance est encore fortifiée par l'excellente opinion que Derville a de lui-même. Que craindrait-il d'ailleurs? Sa femme est froide, c'est une statue; elle ne voit personne. Il est vrai que Charles, l'ami d'enfance, le cousin d'Adèle, habite depuis quelque tems sous le même toit; mais

Charles est ingénieur, il s'occupe par goût des soins de son état; géomètre avant tout. Savez-vous ce qu'il voit dans les traits les plus dignes d'inspirer de l'amour? Des angles et des lignes. On est sûr quand il tient un volume à la main, que ce volume est grec ou tout au moins latin. Car c'est, vous le savez, l'antiquité qu'il aime, il vit avec les morts, c'est son bonheur suprême! Des vivantes d'ailleurs il ne s'occupe pas, et préfère un vieux livre à des jeunes appas.

Cependant Charles, tout absorbé qu'on le croit dans ses calculs, n'est pas resté insensible aux charmes de sa cousine; il a conçu pour elle une passion aussi violente que pure et désintéressée. Derville est si loin du soupçon qu'il ferme l'oreille aux avis de sa mère clairvoyante, et court à son rendez-vous oublier ses leçons; mais au lieu de la comtesse, c'est le mari, c'est un duel qu'il rencontre. Derville s'en tire en galant homme; et n'en revient pas plus sage; car à l'instant même, il songe à séduire la femme de son ami Franval, personnage d'ailleurs assez insignifiant; qui vient de lui servir de témoin.

Ce projet criminel, Derville le communique à Charles: il se rit de ses scrupules, et le raille sur sa délicatesse, sans se douter que le cousin pourrait, avec plus de justice, lui faire éprouver le sort dont Franval est menacé.

Charles adore Adèle; vainement il renferme son secret dans le fond de son cœur; le hasard en instruit bientôt son aimable cousine; elle l'a vu porter avec attendrissement les yeux sur un portrait qu'il refuse de lui montrer; elle le découvre ce portrait mystérieux: Dieux! ce sont ses traits! c'est elle-même! Alors plus de repos pour la vertueuse Adèle; l'amour de Charles la désespère plus encore que l'indifférence de son époux. Que faire? se séparer de Charles; le marier; oui, le marier avec Hermance, dont tout-à-l'heure elle était secrètement jalouse. Derville la secouda dans ses projets; il proposa le mariage; mais Derville, au lieu de raisonnemens, fait des plaisanteries.

Epouse-la, crois-moi, son physique est fort bien;
Quant au moral, elle a cent mille écus de bien.

Et comme Charles refuse sèchement, Derville dit à sa femme:

Que veux-tu faire aussi
D'un être comme lui? Ton cousin te ressemble,
Il est d'une froideur!... Vous êtes bien ensemble.

Et se tournant vers Charles:

Mais laissons-là l'hymen. Si je l'en ai parlé,
C'est ma femme, vois-tu, qui me l'a conseillé;
Car je ne suis pas fort, moi, pour le mariage.
Reste garçon, mon cher; c'est un parti fort sage.

Et c'est le mari d'Adèle qui parle ainsi! N'est-ce pas offenser son cœur d'épouse? n'est-ce pas la pousser vers l'abyme? Plus de milieu, il faut que Charles s'éloigne, ou qu'elle succombe! Sa vertu sera la plus forte. Comme elle est touchante, comme elle se trahit elle-même en donnant à Charles cet ordre cruel:

Où, vous me fatiguez depuis plus de deux mois,
Du matin jusqu'au soir c'est vous seul que je vois.

A toute heure, en tout lieu, que j'entre, que je sorte,
C'est vous, c'est toujours vous qui me servez d'escorte;
C'est qu'en dépit de moi, vous ne me quittez pas,
Que vous êtes une ombre attachée à mes pas!
Tant d'importunité m'est pénible, me lasse;
Il est tems d'en finir, je vous demande grâce.

Charles obéit, mais Derville le rencontre, l'arrête, le ramène à sa femme, qu'il force à faire sa paix avec le transfuge:

Voyons, grand innocent, viens lui baiser la main.
Pauvre garçon, voit-on une rougeur pareille?
Respectueusement... là... bien... C'est à merveille.

A voir ce qui se passe ne croirait-on pas que le sort de Derville est écrit là-haut, comme lui-même le disait tout-à-l'heure de Franval. Doit-on s'étonner après cela que la délicatesse de Charles cède enfin à la violence de sa passion, et qu'Adèle, oubliant un moment son devoir, lui accorde la secrète entrevue qu'il demande. Mais avant qu'Adèle en vienne là, il faut qu'elle ait encore supplié Charles de quitter pour jamais la maison; il faut que Derville se dispose à faire un voyage à Bagnères, où l'appelle une nouvelle aventure; et refuse d'emmener sa femme, malgré ses vives instances qu'il prend pour des soupçons jaloux:

Quelle agitation,
J'ai peine à concevoir.... Eh! bon Dieu! saurait-elle
Que l'on m'attend aux eaux.

Il faut enfin que M^{me} Franval elle-même, à qui Derville vient de demander un rendez-vous, instruisse Adèle de la nouvelle infidélité qu'on lui préparait, et l'engage à voir une dernière fois son malheureux cousin.

Charles, de son côté, lui demande par un billet une dernière entrevue, le soir, à la grille du parc. Il s'y rend le premier. Quelqu'un approche. O surprise! c'est Derville, le mari à bonnes fortunes, qui vient de perdre ses pas à chercher M^{me} Franval.

CHARLES.
Ah! tout est découvert! Grand Dieu!
DERVILLE.

Petit ingrat,
Je vous reçois chez moi comme un homme que j'aime,
Je vous traite en parent, et dans ce moment même,
Vous avez un amour, que dis-je! un rendez-vous....
Et je l'apprends, monsieur, par un autre que vous.
Ah! c'est affreux, j'en suis courroucé.

CHARLES.
Je respire.

Ici commence la scène la plus comique et la plus théâtrale de tout le drame; c'est une situation piquante et bien dramatique, que celle des trois personnages qui animent en ce moment le tableau. Rien de plus plaisant que les reproches de Derville à Charles sur sa discrétion, ses propos railleurs sur la petite femme exacte au rendez-vous, sa curieuse envie de la voir, sa docile complaisance à se retirer pour calmer les angoisses mortelles du cousin:

CHARLES.
Mon ami, quelqu'un vient; retire-toi d'ici;
Retire-toi.

DERVILLE.
C'est juste, il faut de la décence.
Je sais vivre; je vais me tenir à distance.
Protecteur des amours, pour vous je veillerai,
Si l'ennemi paraît, je le signalerai.
Ah! dis-moi donc, je veux, pour mieux jouer mon rôle,
Promener ton cheval, cela sera fort drôle....

L'entrevue ne dure pas long-tems; à peine la timide Adèle a-t-elle promis à Charles de garder toujours son souvenir, que Derville se précipite vers eux: fuyez! quelqu'un s'avance... Adèle tombe évanouie, Derville croit reconnaître M^{me} Flaviers, et promet à Charles le secret.

L'indiscrétion d'Adèle est assez punie par son épouvante, mais la foi conjugale n'est pas encore assez vengée. Derville est couvert de ridicule, il faut l'en accabler, lui-même viendra conter l'aventure à son épouse confuse.

Or donc, j'entre en matière; je dois dire avant tout,
Que ton petit cousin est, ma foi! de bon goût.
Autant que j'ai pu voir, la dame est agréable;
Une mise élégante, une tournure aimable....
Comme la tienne....
..... Et le mari! n'est-il pas bien plaisant?
Des époux de Paris, c'est le plus suffisant,
Il va disant partout que sa femme l'adore.
Elle seule est fidèle, à ce qu'il dit encore
Quand il en parle, il est radieux, triomphant;
En vérité cet homme est un bien bon enfant,
N'est-ce pas?

Il est tems que l'erreur de Derville cesse, qu'il apprenne à quels dangers son insouciance immorale l'exposait, et que le roman dramatique offre enfin sa moralité. Derville est instruit de tout par sa mère, qui veillait pour lui, et préparait les divers incidens qui devaient éclairer son fils. Charles ne paraît plus; Derville pardonne tout; il retrouve pour Adèle son premier amour, il est corrigé et se rappellera le proverbe:

Qui néglige sa femme est à moitié trompé.

Telle est la comédie récemment applaudie sur le Théâtre-français. Encore un mot sur les caractères, les développemens et le style de la pièce.

On a dit que Derville n'est pas de notre siècle, qu'un tel caractère n'est pas dans nos mœurs actuelles; sans examiner si l'auteur des *Lettres de Paris* n'a pas trop bien présumé des époux de notre époque, reconnaissons que, tel qu'il est, ce caractère est développé avec esprit, talent et gaieté: celui de Charles, celui d'Adèle surtout est tracé d'un art admirable: toutes les scènes entre les jeunes parens offrent le plus touchant intérêt. Décidément le comique n'est plus que l'accessoire de nos comédies modernes; l'auteur s'était montré moins avare de franche gaieté dans les *deux Cousines*. Der-

ville, le seul personnage comique, est bien plutôt dupe que trompeur, et ne semble nullement justifier le titre de la pièce. Quant aux autres personnages, ils sont faibles pour ne pas dire nuls. Cependant ils ne gênent pas la marche rapide de la pièce; tout s'y enchaîne facilement; et l'auteur arrive à sa catastrophe par plusieurs moyens éminemment dramatiques. Le style, toujours pur, naturel, élégant, nous semble être une des qualités distinctives de cette comédie, qui tout inférieure qu'elle est à l'*Ecole des Vieillards*, au *Ménage parisien*, et même aux *deux Cousines*, nous semble devoir figurer avec honneur parmi les pièces du second ordre.

Le *Mari à bonnes fortunes* offre pour le fond dans plusieurs détails, quelque ressemblance avec l'*Amant* et le *Mari* de M. Vial.

Ch. Pegler

THÉÂTRE DE LIÈGE.

Aujourd'hui, 11 novembre 1824 pour la 2^e. représentation de l'abonnement et pour le début de M. Lalande, première basse-taille, LONOÏSKA, ou *les Tartares*, opéra en 3 actes, musique de Kreutzer, paroles de Dejaure. M. Lalande remplira le rôle de *Titziffan*, cette pièce sera précédée par la *FAUSSE MAGIE*, opéra en 2 actes, musique de Grétry, paroles de Marmontel. M. Lalande remplira le rôle de *Dorimon*.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A LA GUIRLANDE DE ROSES, rue du Pont-d'Ile, |
N^o. 837, à Liège.

(218) M^le. RAIKEM-LOHNIENNE, a l'honneur d'annoncer aux dames son retour de Paris; elle s'y est pourvue de tous les objets de goût et de modes, pour tous les genres de toilettes; entr'autres quantité d'étoffes nouvelles pour robes, barèges grenadines rayés ombrés, veloutines façonnées, armures diverses, robacs pour demi-toilettes, écharpes et fichus colibris, idem grenadines à bordures ombrées et cadres en or, fichus barrèges mêmes bordures, idem à baguettes, rubans gaze marabout et satins ombrés, idem gros grains en toutes nuances et dispositions pour ceintures; mérinos français en toutes couleurs de mode, sacs nouveaux garnis en acier avec nécessaires et glaces, idem tulipes, gondoles, vases et autres; boucles dorées pour ceintures, agraffes idem pour manteaux et boutons idem pour manchettes, blondes façonnées, gants, fleurs, plumes, foilettes marabouts, etc.

Elle a aussi reçu de Lyon un nouvel assortiment en marcelines, gros de Naples et satins, velours pour gilets, façonnés rayés, ombrés; idem corps ombrés, velours épinglés, persanes, serges, bas de soie, cravattes idem, et généralement dans toutes les étoffes unies.

Indépendamment des modes dont elle a fait choix à Paris, elle recevra un nouvel envoi de cette ville tous les trois semaines. Incessamment elle recevra le manteau à l'espagnole et à la trocadero.

J. F. PERET, fils, rue Ste.-Ursule, à la Balance, recevra ce matin des huîtres anglaises très-fraîches.

(221) TART rue de l'Épée, a reçu des huîtres anglaises très-fraîches à 4 francs le cent, et anchois à un franc le tonneau.

(217) M. Jean-Henri-Joseph RAIKEM, sans profession, et la dame Marie-Marguerite-Joséphine LOUMAYE, son épouse, demeurans à Liège, rue Table-de-Pierre, déclarent que par acte du neuf janvier mil huit cent vingt-quatre, enregistré à Liège le même jour, ils ont dérogé aux anciennes coutumes du pays de Liège qui réglaient leurs droits matrimoniaux, et établi qu'à l'avenir il y aurait entre eux, séparation de biens meubles et immeubles. En conséquence toutes dettes faites ou à faire par l'un ou l'autre des dits époux seront supportées par celui qui les aura contractées. M. M. J. LOUMAYE.
Liège le 9 novembre 1824. J. RAIKEM.

Joli quartier garni ou non avec remise et écurie si on le désire et la jouissance d'un grand jardin, rue derrière St-Jacques, n^o. 493.

Bel assortiment de peaux de loutre, naturel, et en couleurs, pour bonnets. Aux forces, rue Neuvice n^o. 950.

A louer dès à présent, une belle et spacieuse maison de commerce sise sur le Grand-Marché enseignée de la Balance d'or, n. 24.

Chambre garnie à louer, avec ou sans pension, chez D. D. VRANCKEN, professeur d'arithmétique et de tenue des livres, rue Souverain-Pont, n^o 596, à la fabrique de chocolat, où l'on vend chocolat de toutes qualités; à la vanille, à la cannelle, idem tonico-pectorale, au lichen d'Islande, analeptique au salep de Perse.

Bel appartement à louer, composé de 4 chambres au premier, une belle salle en bas, et chambres pour domestiques n^o. 728, Marché Neuf.

Joli appartement à louer dès à présent, garni ou non avec remise, écurie et la jouissance d'un grand jardin ayant la plus belle vue; s'adresser chez les d^les MAOUX et de SARTORIUS, rue Souverain-Pont, n^o 319.

(220) Vendredi 12 du courant, il partira une barque couverte pour Maestricht.

VENTE PAR SUITE DE SURENCHÈRE.

Lundi 22 novembre courant, à dix heures du matin, les enfans Pinckers feront exposer en vente publique, en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, une maison cotée n^o 1023, avec jardin potager, cour et fontaine, sise rue de Heusy, en la ville de Verviers, entre celles des sieurs Defossé et Dadoyart. La vente aura lieu par le ministère du notaire Lys, en son étude, devant M. le juge-de-peace du canton de Verviers, sur la mise à prix de 6062 florins 65 cents fixés par la surenchère.

ANNONCE LITTÉRAIRE.

Lettre de M. Walhen à l'éditeur du Courrier des Pays-Bas,
Bruxelles, le 31 octobre.

Monsieur,

Entendrons-nous toujours les libraires français, crier qu'on les pille, qu'on les vole en Belgique. Il faut être ou bien ignorant ou bien impudent pour nous qualifier constamment de contrefacteur. Ouvrez le Dictionnaire de l'Académie, et vous principalement M. Garnery qui l'avez imprimé, vous verrez que la contrefaçon est un délit que les lois punissent; alors qu'on s'adresse aux tribunaux, ou qu'on nous laisse exercer en paix une industrie qui donne la vie à plusieurs milliers de familles, en même tems qu'elle répand les lumières, facilite l'étude des sciences en procurant aux jeunes-gens et à des prix de 50 pour cent moindres qu'à Paris des livres dont ils étaient souvent forcés de se passer, et nous affranchit du tribut énorme que la librairie française faisait payer à notre pays.

Loïn d'encourir le blâme que le nom de contrefacteur porte toujours avec lui, je crois mériter la considération et la reconnaissance de mes concitoyens par des travaux qui seront toujours utiles à toutes les classes de la société (*).

Au reste, la propriété d'un libraire éditeur est-elle plus sacrée que celle d'un artiste qui aura épuisé la moitié de sa vie et souvent toute sa fortune avant de parvenir à un résultat heureux. Son procédé, s'il est utile à sa science, aux manufactures, sera employé dans toute l'Europe dès qu'il sera connu. Il ne criera pas au vol, parce qu'il saura que les lois de son pays ne peuvent rien chez l'étranger. Les machines à vapeur, les nombreuses mécaniques et tant d'autres inventions employées en France sont-elles originaires de ce pays? Les livres anglais, italiens, etc., les nôtres qu'on réimprime en France, seraient-elles des propriétés moins sacrées que celles des auteurs français? En vertu de quel droit viennent-ils réclamer en Belgique un privilège qui ne s'étend pas au-delà de leurs frontières. Taisez-vous donc, souffrez ce que vous ne pouvez empêcher et rappelez-vous une bonne fois pour toutes que 1824 n'est plus 1812 et que Quiévrain nous sépare. Je n'ai pas l'habitude d'écrire, je serais même peiné d'entretenir le public de nos querelles si je ne le croyais pas intéressé lui-même dans les tracasseries qu'on me suscite à moi particulièrement; mais puisque personne ne prend en pitié mes tribulations il faut bien que je fasse connaître tant bien que mal la véritable signification de cet éternel mot contrefaçon.

Je le répète: si avoir, pour ainsi dire, créé, mais bien certainement encouragé une nouvelle branche de commerce pour notre patrie, par de grandes opérations qui ont donné de l'émulation aux plus paresseux; si avoir étendu nos relations commerciales dans les principales places de l'Europe mérite la haine de messieurs les libraires français, heureux mille fois heureux moi et mes confrères! Il ne me reste plus qu'à justifier les encouragemens de mes concitoyens; je ferai tout pour y parvenir.

Aug. WALHEN.

S'il suffisait de grandes phrases d'invectives et surtout de beaucoup de mensonges pour en imposer au public, bien certainement M. Dalloz aurait réussi par le nouveau prospectus qu'il vient de publier du Journal des audiences et nous ne chercherons pas à réfuter deux grandes colonnes d'absurdités; il nous suffira de faire remarquer combien tous ces grands moyens sont faibles par l'incohérence de ces mêmes moyens.

Dans le 4^e paragraphe de ce long manifeste il est dit: *Nous avons pris des arrangements à la faveur desquels certaines livraisons de notre ouvrage seront réimprimées en Belgique et placées ainsi sous les lois protectrices de la propriété littéraire.* Quoi de plus concluant, si les auteurs d'ouvrages publiés en France avaient ce droit en Belgique? Mais M. Dalloz sait si bien qu'il n'en est rien, qu'il est forcé d'ajouter plus loin, après un amalgame fort curieux de mensonges sur notre réimpression, qu'il condamne sans l'avoir vue, que si notre édition a lieu il diminuera le prix de la sienne. Nous nous abstenons de toute autre réflexion, nous n'ajouterons qu'un mot, c'est qu'on a trop grand intérêt à empêcher notre réimpression pour qu'on n'emploie pas tous les moyens qu'on croira susceptibles d'y jeter la défaveur, mais les personnes sensées sauront à quoi s'en tenir à l'égard de phrases répétées chaque fois que nous avons annoncé une nouvelle entreprise; au reste pour ne pas nous montrer moins généreux que ce monsieur, nous promettons à notre tour aux 300 1^{er} souscripteurs à la JURISPRUDENCE du 19^e siècle, ou *Recueil des arrêts de la cour de cassation et des autres cours du royaume, en matière civile, criminelle et commerciale, recueillis par Sirey, Despeyers et autres; nouvelle édition, entièrement refondue et composée par ordre alphabétique des matières, augmentée d'un nombre considérable d'arrêts de France et des Pays-Bas et contenant la jurisprudence depuis l'origine de la cour de cassation jusques et y compris l'année 1824*, par M. DALLOZ, avocat à la cour de cassation et aux conseils du roi, et par plusieurs magistrats et jurisconsultes. Dix vol. grand in-8^o, de près de 1000 pages, sur papier collé, propre à recevoir des notes;

1^o Des exemplaires sur papier velin très-beau à 7 francs au lieu de 12.

2^o Une table de concordance avec le recueil de Sirey, manquante à l'édition de Paris.

3^o L'abonnement pour 1825 à 15 francs au lieu de 27 que coûte celui de Paris, et en outre; si l'on s'abonne pour 5 ans, la dernière gratis.

4^o Plus une diminution de 15 pour 100 sur tous les ouvrages de droit que nous ferons paraître, *Merlin* excepté, pendant l'espace de 5 ans, aux personnes qui souscrivent avant le 1^{er} décembre prochain, enfin l'année contiendra outre les articles contenus dans l'édition de Paris, encore ceux omis et qui se trouveraient soit dans Sirey, soit dans les autres collections du même genre.

Voilà aussi des avantages. Nous comptons sur la protection de nos compatriotes. Les personnes qui désireraient ne solder l'ouvrage qu'après l'impression du 10^e volume, payeront alors chaque volume 7 francs 50 cent.

Aug. WALHEN.

(*) Je fais exécuter en ce moment un ouvrage d'anatomie, estimé, considérable et peu répandu, parce qu'on ne pouvait l'acquérir à Paris, à moins de 400 fr. Il sera offert aux élèves à un prix à la portée de toutes les fortunes.